

MON OFFRE A PRIX FIXE



Émis le : 10/07/2026

Offre valable jusqu'au : 10/07/2026 à 16h30

Réf. client : G1054487

Réf. contrat : C1034837

Votre Offre :

Contrat+ entreprises, gaz sur-mesure

Consommation annuelle de réf. :

202 870 kWh

Point de comptage et d'estimation (PCE) :

21575108401508

Durée du contrat : 3 ans

Mode de paiement : Prélèvement

Date de démarrage du contrat souhaitée ¹:

01/11/2026

Date de fin de contrat :

01/11/2029

NOUS CONTACTER

Par internet :

www.dyneff.fr



Par courrier :

DYNEFF - Électricité et Gaz

Parc du Millénaire

1300 avenue Albert Einstein

34060 Montpellier Cedex

Par e-mail :

serviceclient@dyneff.fr

Par téléphone :

04 67 12 68 30 (appel non surtaxé)

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

L'ATTENTION DE : SDC CHATEAU DE BELMONT

N°IMMATRICULATION AA1545425

Représente par A2I

SIRET : 79473770000037

14 RUE ARISTIDE BRIAND

95580 ANDILLY

Votre offre en détail

Tarif non réglementé

CONSOMMATION

10 699,37 €

	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
Consommation Base	202 870 kWh	0,0405401 €/kWh	8 224,36 €	20%
Certificats d'économie d'énergie	202 870 kWh	0,0122 €/kWh	2 475,01 €	20%

TAXES LOCALES ET CONTRIBUTIONS

3 375,07 €

	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
CTA Distribution	366 jours	42,1 €/an	42,10 €	20%
CTA Transport	366 jours	7,93 €/an	7,93 €	20%
Taxe Interieure de Consommation	202 870 kWh	0,01639 €/kWh	3 325,04 €	20%

ACHEMINEMENT

4 868,64 €

	Quantité	PU HT	Montant HT	TVA
ATRD - Proportionnel	202 870 kWh	0,01279 €/kWh	2 594,71 €	20%
ATRD - Abonnement	366 jours	196,68 €/an	196,68 €	20%
ATRT - Capacité de sortie	366 jours	375,4702333 €/an	375,47 €	20%
ATRT - Terme stockage	366 jours	948,2836957 €/an	948,28 €	20%
ATRT - Capacité régionale	366 jours	582,4195544 €/an	582,42 €	20%
ATRT - Capacité de livraison	366 jours	171,0769303 €/an	171,08 €	20%

BUDGET ESTIMÉ ANNUEL EN € HORS TVA

18 943,08 €

TVA

3 788,62 €

TVA à 20%

3 788,62 €

(1) Sous réserve d'avoir validé son offre et des disponibilités du GRD.

VALIDATION : Date + Tampon société + Signature

« Le signataire du contrat atteste être habilité à engager la société au titre du présent contrat. »

Le Client reconnaît avoir reçu les CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE GAZ NATUREL DYNEFF - CLIENT HORS - RESIDENTIEL et les CONDITIONS STANDARD DE LIVRAISON DE GRDF, a pris connaissance de ces dernières et les accepte.
Vous autorisez expressément la société DYNEFF SAS à accéder, utiliser et partager vos données techniques, contractuelles, de consommations à la maille fine (journalière, horaire, demi-horaire), de relevés d'index historiques, informatives et publiées pour les sites référencés ci-dessus, les éventuels ajouts ultérieurs pendant la durée du contrat puis 6 mois au terme du contrat actif. Vous certifiez être le titulaire desdits sites.
Ces données seront utilisées et partagées pour établir et transmettre des offres spécifiques de fourniture d'électricité et/ou gaz, réaliser une optimisation tarifaire, effectuer et transmettre un suivi fin et régulier de vos consommations à des fins de facturation.
Les pénalités ci-après s'appliqueront de plein droit et sans formalité en cas de rupture du contrat avant échéance pour non-respect des conditions contractuelles par le client : - montant de l'abonnement mensuel multiplié par le nombre de mois restant avant la date anniversaire du contrat, plus 50 % du prix HT des kWh non-consommés sur la totalité de la durée contractuelle. Le Client s'engage auprès de DYNEFF selon les conditions définies ci-dessus.